

EDF au capital de 2 084 365 041 euros
Siège social : 22-30 avenue de Wagram
Paris 8ème
RCS : Paris B552 081 317 - SIRET : 55208131723309
N° de TVA intracomm. : FR 03 552 081 317

FACTURE d'électricité tarif bleu plus

1 Urgence dépannage électricité : 0596 39 82 05

5 Nous contacter, accéder et gérer son contrat (24h/24, 7j/7)
Par internet : www.edf.mq rubrique « Mon Espace Client »
Depuis votre mobile : Application EDF DOM & Corse
Autres contacts
Par téléphone : 05 96 59 23 70 (coût d'un appel local)
Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 7h à 15h
Mardi de 7h à 12h
Par courrier : EDF Agence Clientèle Professionnels
BP 1103 - 97248 Fort de France

2 Vos références :
- pour tout contact : 2620000065437
- pour tout paiement : 262 0 000002238 0023538527

COGITA
7-9 RUE DES ARTS ET METIERS
97232 LE LAMENTIN

3 contrat n° 2932
client titulaire SA COGITA
espace de livraison 7-9 RUE DES ARTS ET METIERS
LE LAMENTIN
offre tarif bleu plus
service hp/hc supérieur à 36 kVA
puissance souscrite 54 kVA
réglage de la protection 90 A
type de compteur électronique avancée

6 facture n° 23538527E du 01/12/2023
7 électricité du 01/10/2023 au 01/12/2023 : 32 557 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	6 219,53 €
TVA	533,92 €
autres taxes	155,87 €
total TTC	6 909,32 €

4 Ce montant sera prélevé à partir du 18/12/2023

8 historique de consommation
Les valeurs estimées sont présentées en italique.

kWh	févr 23	avr 23	juin 23	août 23	oct 23	déc 23
hp	23 853	23 553	22 225	26 423	26 485	22 047
hc	11 099	10 552	9 934	12 233	12 629	10 510
total	34 952	34 105	32 159	38 656	39 114	32 557

Date approximative du prochain relevé 05/01/2024
Date approximative de la prochaine facture ... 31/01/2024

9 rappel de vos coordonnées bancaires
Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.
Nom du titulaire : COGITA SA
IBAN (RIB International) : FR76 1308 8090 90XX XXXX XXXX X97 BIC : BNPAMQXXXX

1 Contrat EDF Particulier

Coordonnées postales et téléphoniques du service Client EDF Particulier, à contacter pour toutes questions relatives à votre contrat, vos factures et les tarifs et services d'électricité. Numéro vert à composer pour payer vos factures par Carte Bancaire. Le numéro Dépannage est à composer pour contacter le service dépannage en cas de problème technique (ex : coupure d'alimentation).

2 Références

Le numéro « pour tout contact » est à rappeler pour toute correspondance avec EDF. Le numéro « pour tout paiement » vous est utile pour vos paiements (notamment les 14 premiers chiffres pour les paiements par téléphone).

3 Essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, le type de contrat, la puissance souscrite, les services souscrits... Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation.

4 Evolution de votre consommation facturée

Cette rubrique présente votre consommation facturée (en kWh). Il peut s'agir d'une consommation réelle ou calculée sur la base d'une estimation (les chiffres sont alors en italique). Pour être systématiquement facturé d'après votre consommation réelle, souscrivez au service gratuit de « relevé confiance ».

5 Adresse de facturation

Adresse utilisée pour l'envoi de vos factures. Elle peut être différente de l'adresse de consommation.

6 Identification de la facture

Nature du document (facture, avoir, souscription, cessation, régularisation...), numéro et date d'émission.

7 Synthèse

Vous retrouvez dans cette synthèse votre consommation (en kWh et en €), le récapitulatif des taxes, la somme à payer en TTC ainsi que la date limite de règlement de votre facture ou de remboursement s'il s'agit d'un avoir. Vous trouvez également la date de la prochaine relève de votre compteur par un technicien EDF et celle de la prochaine facture.

8 Moyen de paiement

Si vous avez choisi de régler vos factures par un autre moyen de paiement que le prélèvement automatique, le talon de paiement par TIP figure en bas de votre facture. Celui-ci est à poster à l'adresse indiquée : EDF - CENTRE TIP 87077 LIMOGES CEDEX 9. Si vous avez opté pour le prélèvement automatique, les coordonnées bancaires du compte sur lequel le montant de la facture sera prélevé sont indiquées.

9 Code barre de paiement

Ce code barre permet de vous identifier lors d'un paiement à une borne de paiement.

1 Détail abonnement et consommations

Cette rubrique vous indique le montant de votre abonnement, de vos consommations et des services et prestations souscrits le cas échéant pour l'ensemble de la période facturée. Le numéro de votre compteur est également indiqué dans cette partie. Dans la partie « consommations », vous trouverez le nouvel index de votre compteur : pour vous assurer de l'exactitude de votre facture, il vous est conseillé de vérifier ce chiffre avec celui indiqué sur votre compteur au moment où vous réceptionnez votre facture. Si le chiffre indiqué par votre compteur est supérieur ou égal au nouvel index de votre facture cela démontre que la facture reflète la réalité de votre consommation. Dans le cas contraire et si l'écart est important, vous devez noter le chiffre de votre compteur et vous rapprocher du service Client EDF.

2 Taxes et contribution

Les taxes et contributions sont collectées pour le compte de l'État et/ou des collectivités.

- **CSPE** (Contribution au Service Public de l'Électricité) est une taxe, proportionnelle à la consommation d'électricité. Son taux est fixé dans le cadre d'une loi de finances. Elle est reversée au budget général de l'État.
- **CTA** (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au montant HT de la part fixe de l'acheminement de l'électricité. Elle est reversée à la CNIEG (Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières).
- **L'OM** (Octroi de Mer) et **l'OMR** (Octroi de Mer Régional) sont des taxes sur les produits importés dans les DROM et sur les ventes de biens produits localement. Elles s'appliquent sur le montant hors TVA et hors accises de la facture. Les taux de l'OM et l'OMR sont fixés par les Conseils Régionaux. Ces taxes sont reversées à l'administration des douanes.
- **La TVA** (Taxe sur la Valeur Ajoutée) est un impôt collecté par EDF pour le compte de l'Etat. Elle s'applique sur 100% de la facture y compris les taxes (hors OM/ OMR et la TVA elle-même).

3 Communication

Cette rubrique reprend les mentions légales relatives à la facture et à la gestion de votre contrat. Est indiquée la période pendant laquelle vous pouvez communiquer à EDF vos index auto-relevés pour que votre prochaine facture soit basée sur votre consommation réelle. Vous y retrouverez également les informations utiles pour payer votre facture.

part fixe		€/kVA/an	montant en €				
abonnement du 1 novembre 2023 au 31 décembre 2023 (puissance souscrite de 54 kVA - 2 mois)		907,68	151,28				
prime complémentaire du 1 novembre 2023 au 31 décembre 2023		197,64	592,92				
part variable		c€/kWh	montant en €				
postes tarifaires	anciens index en italique si estimés	nouveaux index en italique si estimés	coefficients de lecture	consommations (kWh)	compteur n° 932036516442		
du 01/10/2023 au 01/12/2023							
consommations HP	388 828	410 875	1	22 047	17,77	3 917,75	
consommations HC	187 544	198 054	1	10 510	14,82	1 557,58	
total HT						6 219,53	
Taxes et contributions		assiette	taux			montant en €	
Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)		32 557	0,0005 €/kWh			16,28	
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		207,96	21,93 %			45,61	
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)		6 281,42	8,50 %			533,92	
Octroi de mer régional		6 265,14	1,50 %			93,98	
Octroi de mer		6 265,14	0,00 %			0,00	
total TTC						6 909,32	

communication

- part acheminement HT : 1 207,83 €
- tice / cspe (taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité / contribution aux charges du service public de l'électricité) : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux services des douanes.
- cta (contribution tarifaire d'acheminement) : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement
- tva : payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la tice, la cspe et la cta.
- octroi de mer : s'applique sur les montants HT de l'abonnement et de la consommation.
- octroi de mer régional : s'applique sur les montants HT de la facture (prime fixe, consommation, CSPE et CTA).

Tarifs et prix en vigueur disponibles sur martinique.edf.com. Votre facture fait l'objet d'un tarif réglementé (document à conserver 5 ans). Une facture estimative est établie à partir des historiques de consommation selon 2 types de situation: Prise en compte de l'historique réel si 2 relevés de compteur sur une période d'une année ont été enregistrés ou historique moyen de l'offre-service en cas d'absence de relevé. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation auprès du Service Consommateur de votre agence clientèle n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie: www.energie-mediateur.fr ou par courrier: Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 Paris CEDEX 09. Les tarifs ont évolué au 1er août 2023. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.edf.mq

références internes: 2 238 / 0586